

*Marzena Chrobak*

Université Jagellonne de Cracovie  
[marzena.chrobak@uj.edu.pl](mailto:marzena.chrobak@uj.edu.pl)

 <https://orcid.org/0000-0003-1386-9859>

## GIDE, CAMUS, SADE FACE À LA CENSURE EN RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE POLOGNE (1944–1989)

### **Gide, Camus, Sade in the Face of Censorship in the Polish People's Republic (1944–1989)**

#### ABSTRACT

The paper deals with translation under constraint in the period of the Polish People's Republic, a satellite state of the Soviet Union. The aim of the paper is to present the history of translations of the works of three French writers and to show on their example the forms of censorship of the literary field applied by the state and the techniques used by agents of this field in order to circumvent censorship. The selected authors are Sade, Camus and Gide, controversial writers, who theoretically should not have been allowed into the field because of their immorality, individualism, a sense of the absurd, or rebellion. Though initially blocked, translations of their works were eventually published in the Polish People's Republic (sometimes in truncated versions) thanks to the engagement and enthusiasm of translators, publishers, journal editors or other actors of the field, as well as thanks to favourable historical circumstances.

**KEYWORDS:** history of translation, translation under constraint, translation in the Polish People's Republic, French literature translated into Polish, Sade translated into Polish, Gide translated into Polish, Camus translated into Polish

#### INTRODUCTION

La censure de l'expression et de la création est un phénomène universel, pratiqué de tout temps et en tous lieux, surtout par les régimes autoritaires ; la résistance y est non moins universelle. En Europe, après la Deuxième Guerre mondiale, la censure fut exercée surtout en Espagne franquiste et dans le Portugal de Salazar ainsi que dans les soi-disant « démocraties populaires », autrement dit les pays restant dans la zone d'influence de l'Union Soviétique, dont la République populaire de Pologne (Polska Rzeczpospolita Ludowa, PRL).

Construit sur le modèle soviétique, le système polonais de la censure préventive se divisait en deux composants principaux : central et local. La censure au niveau central était

assurée par l'Office Central de Contrôle de la Presse, des Publications et des Spectacles (Główny Urząd Kontroli Prasy, Publikacji i Widowisk, GUKPPiW, 1946–1990) et ses filiales qui observaient les directives internes émanant du parti au pouvoir, concernant les œuvres, les auteurs et les sujets interdits. Pour pouvoir publier un texte, l'éditeur était obligé de le soumettre au GUKPPiW. La permission était accordée ou refusée sur la base de deux rapports internes concluant par un verdict : autoriser, ne pas autoriser, autoriser à condition d'introduire les modifications ou les coupures proposées par le rapporteur<sup>1</sup>. Au niveau local, la censure était exercée par de nombreux conseils, jurys de qualification et de vérification ainsi que par le personnel des ministères, maisons d'édition, comités de rédaction, théâtres etc (Fik 1996 : 131). Le système entier incitait à l'autocensure.

Pendant toute la période de la PRL (1944–1989)<sup>2</sup>, il existait une censure politique et morale. Selon le critère politique étaient interdites les œuvres anti-socialistes, anti-soviétiques, anti-polonaises, les œuvres des écrivains polonais émigrés, les textes des membres de l'opposition ou des étrangers qui soutenaient l'opposition politique polonaise. Sur le plan moral étaient sanctionnées les œuvres outrageant la morale publique et les bonnes mœurs, notamment celles dont le contenu était érotique ou violent ainsi que celles qui employaient un langage grossier. Pendant la période stalinienne (entre le IV<sup>e</sup> Congrès de l'Association des écrivains polonais en janvier 1949 et le VII<sup>e</sup> Congrès en décembre 1956), était également en vigueur une censure esthétique bloquant la publication des textes autres que rédigés selon les règles du « réalisme socialiste ». Pendant cette période, les autorités traquaient « le catholicisme, le libéralisme bourgeois, le formalisme », et plus généralement tout contenu considéré comme « un produit de l'impérialisme » (Mielczarek 2010 : 43 ; voir aussi Budrowska 2009 : 27–90, 221 ; Laurent 2014 : 223–243).

Dans notre article nous comprendrons le terme 'censure' dans son sens large et parlerons également du contrôle d'État sur le marché éditorial exercé à travers l'élaboration des listes de livres interdits, destinés à être sasisés et détruits.

## ANDRÉ GIDE, OU UN IMMORALISTE MIS SUR DEUX INDEX

Avant la Deuxième Guerre mondiale, neuf ouvrages d'André Gide sont traduits en polonais. Il s'agit d'abord de *Filoktet: czyli traktat o trzech moralnościach* (*Philoctète*, 1899) et *Prometeusz źle spętany* (*Le Prométhée mal enchaîné*, 1899), traduits par Zenon Przesmycki, dit Miriam, et publiés en 1901 dans « Chimera », la revue artistique qu'il dirigeait. *Król Kandaules* (*Le Roi Candaule*, 1901) est joué en 1907 et en 1909, dans la traduction d'Adolf Nowaczyński qui ne sera pas publiée (le manuscrit est conservé à la Bibliothèque du Théâtre Juliusz Słowacki à Cracovie, cote 1907/1208). Avant la Grande Guerre paraît encore *Ciasna brama*, 1912 (*La porte étroite*, 1909), traduite par Juliusz German. Dans l'entre-deux-guerres paraissent deux romans : *Falszerze*, 1929 (*Les Faux-monnayeurs*, 1925), traduit par Jarosław Iwaszkiewicz et Helena Iwaszkiewiczówna et

<sup>1</sup> Certains de ces rapports sont conservés aux Archives des Actes Nouveaux (Archiwum Akt Nowych, AAN), à Varsovie.

<sup>2</sup> Avant 1952, la République de Pologne (Rzeczpospolita Polska).

*Lochy Watykanu*, 1937 (*Les caves du Vatican*, 1914), traduit par Tadeusz Żeleński-Boy ; ces deux ouvrages sont publiés par la maison d'édition Rój, dans une collection prestigieuse « Œuvres du XX<sup>e</sup> siècle ». Deux pièces de théâtre : *Edyp*, 1933 (*Edipe*, 1931), et *Persefona*, 1936 (*Perséphone*, 1934), sont traduites par Roman Kołoniecki et publiées dans une collection dramatique de la revue « Droga ». Très rapidement – mais sans que la qualité s'en ressente – est traduit *Powrót z Z.S.R.R.*, 1937 (*Retour de l'URSS*, 1936), par Jan Emil Skiwski<sup>3</sup>. Un projet de traduction du *Corydon* est en cours en 1935 (*Śmieja* 2018 : 59) ; il ne sera pas réalisé.

Toutes les traductions – à l'exception de la sotie des *Les Caves du Vatican* – sont publiées assez vite, soit entre 1–6 ans après la publication des originaux. Elles paraissent dans des revues et des collections prestigieuses. Les traducteurs sont des hommes de lettres éminents qui participent à la consécration de Gide dans le champ littéraire polonais. Il s'agit notamment d'Iwaszkiewicz, qui est un prosateur et poète reconnu, et de Żeleński-Boy, écrivain et critique chevronné, auteur d'une œuvre de traduction monumentale comportant une centaine de titres de la littérature française allant de Villon à Proust. Il est évident qu'avant la Deuxième Guerre mondiale une bonne partie de l'œuvre de Gide est introduite et consacrée en Pologne (Skibińska 2019 : 235–237).

Quand le prix Nobel est décerné à Gide en 1947, « pour l'importance et la valeur artistique d'une œuvre dans laquelle il a exposé les problèmes de la vie humaine avec un intrépide amour de la vérité et une grande pénétration psychologique » (« Le Monde » 1947), on pourrait penser que son œuvre sera reprise et complétée. Cette supposition est d'autant plus légitime que le 19 février 1947, la France et la Pologne ont signé une convention sur la coopération intellectuelle prévoyant, entre autres, la traduction d'ouvrages littéraires et scientifiques (Roś 2018 : 22). Déjà en 1946, un poème de sa plume paraît dans la revue « Życie Literackie » ; en 1947, il est reproduit, avec deux autres, dans l'anthologie de la poésie française préparée par Adam Ważyk (Kowalska 2013 : 89). Cependant, en 1951, dans la période la plus sombre de l'époque stalinienne voit le jour une liste des livres interdits élaborée par le Ministère de la culture et de l'art, intitulée *Wykaz książek podlegających niezwłocznemu wycofaniu* [Liste des livres faisant l'objet d'une suppression immédiate]<sup>4</sup>. Elle comporte 33 noms d'auteurs de langue française<sup>5</sup> ; parmi eux, au numéro 377, figure celui de Gide dont sont interdits « *Retour de l'URSS* et autres œuvres ». Les livres proscrits sont saisis dans les bibliothèques et les librairies afin d'être détruits.

La condamnation du reportage dénonçant les failles et les torts d'un état communiste entraîna donc celle d'autres ouvrages du lauréat du prix Nobel. Il faut aussi rappeler que,

<sup>3</sup> La liste est dressée à partir des données contenues dans les catalogues de la Bibliothèque Nationale et de la Bibliothèque Jagellonne, ainsi que celles de l'*Encyklopedia Teatru Polskiego*. Voir aussi la liste élaborée par Elżbieta Skibińska, Skibińska 2019 : tableau 1.

<sup>4</sup> La liste, strictement confidentielle, n'a été publiée qu'en 2002 ([Cenzura PRL]).

<sup>5</sup> Sur la liste principale (des auteurs pour adultes) se retrouvent : Anet C., Bernaud H., Bernoville G., Bessières A., Dekobra M., Doriot J., Galopin A., Gide A., Fayol H., Istrati P., Kessel J., Leblanc M., Leroux G., Marguerite V., Mauriac F., Morand P., Renouvier Ch., Rouquette L.-F., Serge V., Jérôme et Jean Tharaud, Verax. Sur la liste des livres pour enfants figurent : Beaurepaire-Louragny E., Cherville de, Fleuriot Z., Goudareau M., Le Vieilleur, Lori A., Martignat M., Perrault S.-V., Paul L., Le Rouge G., la Comtesse de Ségur. J. Delacroix est probablement le pseudonyme d'un auteur polonais.

même après la Deuxième Guerre mondiale, Gide n'a pas dissimulé sa profonde désillusion après avoir vu le communisme en action. Le lendemain de l'annonce du Nobel, « Le Monde » citait les paroles de l'auteur : « J'ai une peur affreuse de voir le monde soumis à un régime totalitaire. Je suis farouchement individualiste, et pour moi toutes les dictatures, qu'elles soient noires, blanches ou rouges, sont également détestables » (« Le Monde » 1947).

Une année plus tard – quelle coïncidence – l'ensemble de son œuvre est mis à l'Index *Librorum prohibitorum* par le Vatican. Peu après sa mort en 1951, l'écrivain se fait proscrire unanimement par les autorités communistes et catholiques.

Il faut aussi remarquer que le traducteur de *Retour de l'URSS*, Jan Emil Skiwski, se trouva également interdit (*Wykaz...*, liste 1, cote 1331), pour son antisoviétisme virulent et surtout pour sa collaboration, pendant la guerre, avec l'occupant allemand.

Vers 1956, une libéralisation de la politique intérieure et culturelle a lieu en Pologne, appelée « le dégel ». Les éditeurs en profitent pour rééditer certains auteurs bannis.

Trois romans de Gide sont alors réédités par l'importante maison d'édition d'État Czytelnik : *Les Caves du Vatican* et *La porte étroite* en 1957, *Les Faux-monnayeurs* en 1958. Ce dernier est suivi de la traduction du *Journal des « Faux-monnayeurs »* par Julian Rogoziński, le « successeur » de Żeleński-Boy en tant que traducteur-phare pour la littérature française et qui préface ce volume, en présentant Gide comme un personnage d'autorité dans la vie littéraire française de son époque. Le retour de cet auteur sur le marché éditorial officiel polonais est peut-être facilité par une position forte de Rogoziński et Iwaszkiewicz dans le champ culturel de la PRL.

Bientôt commence la période de rattrapage. Sont traduits : *L'École des Femmes*, 1960, *Si le grain ne meurt*, 1962, *Isabelle*, 1969, *Les Nourritures terrestres*, 1981, *La Symphonie pastorale*, 1982. En 1984 paraît le volume intitulé *Immoralista i inne utwory* [L'Immoraliste et autres œuvres] avec *Le Traité du Narcisse*, *Le Voyage d'Urien*, *La Tentative amoureuse*, *Paludes*, *Le Prométhée mal enchaîné*, *El Hadj*, *L'Immoraliste*, *Le Retour de l'enfant prodigue* et *Thésée*. *Les Caves du Vatican* seront rééditées encore trois fois avant 1989, et *Les Faux-Monnayeurs* – deux fois. De *Corydon* paraîtront uniquement quelques fragments, dans une revue interdisciplinaire d'avant-garde « Ha!art », en 2004.

Par contre, *Retour de l'URSS* ne sera jamais réédité. De rares copies qui échappèrent à la purge de 1951 sont conservées à la Bibliothèque Nationale, à la Bibliothèque Jagellonne, dans d'autres bibliothèques universitaires.

## ALBERT CAMUS, OU PÉRIPETIES DE L'ABSURDE ET DE LA RÉVOLTE

Le chemin vers le lecteur polonais d'un autre prix Nobel français de littérature, Albert Camus, fut plus sinueux. Nous tenterons de le retracer en nous basant sur des paratextes destinés à usage interne ou privé : rapports des censeurs et correspondance entre Camus et sa traductrice Joanna Guze.

L'écrivain polonais Kazimierz Brandys et sa femme Maria ont lu *L'Étranger* (1942) à Paris, en 1946, et furent éblouis (Roś 2018 : 82 ; Umiński 2022 : 83). Maria l'a traduit. Un fragment parut dans l'hebdomadaire social et littéraire « Kuźnica » en 1948, n° 9,

accompagné des propos mettant le lecteur polonais en garde contre l'existentialisme, et de l'annonce de publication prochaine de tout le livre. Le texte de la traduction du livre entier fut déposé dans la maison d'édition Czytelnik. Le rapport du censeur fut accablant :

Tout le sens et l'essence de l'existentialisme sont enfermés dans ce livre – l'homme vit exclusivement dans l'univers de ses sensations intérieures, impressions formant un cercle fermé. Il a le contact avec le monde extérieur dans la mesure où il en a besoin, pour se procurer un minimum de choses matérielles pour continuer à vivre. En revanche, quand surviennent des événements inattendus (que normalement on appelle plaisirs ou distractions), ils sont entièrement dus au hasard, sans la moindre participation de la volonté de l'homme, de son envie, de son désir ; cela se passe en dehors de lui, par la force des événements extérieurs desquels il ne se rend pas compte, qu'il ne comprend pas, mais qui se reflètent dans sa conscience d'une manière confuse et fragmentaire, voire n'entament pas son état habituel, c'est-à-dire l'isolement complet dans son 'moi'. (...)

Dans la rubrique : « Les ingérences [dans le sens « interventions »] proposées », le censeur déclarait :

C'est non seulement tout le livre qui se prête à l'ingérence, mais tout le système philosophique, y compris ses auteurs.

Le rapport terminait par le verdict : « Ne pas publier »<sup>6</sup>.

Le cas Camus s'inscrivait dans « une chasse plus large à l'existentialisme ». La traduction annoncée n'a pas paru. Lorsqu'il est redevenu possible de publier certains auteurs proscrits grâce au relâchement de la censure accompagnant le dégel de 1956, le prix Nobel décerné à Camus en 1957 venant à l'appui, il s'est avéré que l'exemplaire dactylographié de la traduction polonaise déposé chez l'éditeur avait disparu. La traductrice n'ayant pas de copie, elle a été obligée de traduire le roman pour la deuxième fois (Roś 2018 : 82). *Obcy* a été publié par la maison d'édition d'État PIW en 1958.

*La Peste*, publiée en 1947, a été lue très vite par des Polonais séjournant à ce moment à Paris. Deux femmes, Maria Kurecka et Joanna Guze, en ont traduit chacune un extrait pour le proposer à la revue littéraire « Nowiny Literackie ». Celui de Kurecka a été publié en 1947, n° 40–41 (Roś 2018), mais le refus de publier *L'Étranger* entraîna celui de *La Peste*. Jerzy Giedroyc, directeur d'une maison d'édition polonaise installée en France, à Maisons-Laffitte, et rédacteur en chef de la revue « Kultura », voulut publier la traduction, mais privé de ressources pour acquérir les droits d'auteur, il a dû se contenter d'en publier un extrait dans sa revue, en 1948. Le dégel a rendu possible la publication du roman intégral en Pologne, en 1957, en traduction de Guze, dans la collection « Chefs-d'œuvre du roman au XX<sup>e</sup> siècle » à la PIW et ce malgré l'opposition de la directrice du Centralny Urząd Wydawniczy (Direction centrale de l'Édition). Un peu plus tôt, Camus en personne protestait contre la publication de son roman dans la même collection que les textes de Louis Aragon. Les rédacteurs de la PIW lui ont rappelé que ses œuvres figuraient

<sup>6</sup> Rapport interne du 17.01.1948, AAN, dossier GUKPPiW, série 5.I.2, sign. 2948. La traduction française d'après Jackowska-Frank 2011 : 643.

à côté de celles d'Aragon dans la « Collection Blanche » de Gallimard et il a fini par signer le contrat (Szymańska 2001 : 80). Il y a eu 12 rééditions de *Dżuma* par PIW avant 1989. *La Chute* (1956) fut publiée très vite : *Upadek*, 1957, dans la traduction de Guze également. Quant au recueil *L'exil et le royaume* (*Wygnanie i królestwo*), bien qu'il ait été, après 1956, dépeint par la critique en Union Soviétique comme « la quintessence de la décadence contemporaine », le censeur polonais l'a accepté pour la publication en allégeant son aspect anticolonial et son engagement social (Mojsak 2013 : 201).

Les choses furent plus compliquées pour *L'Homme révolté* (1951), condamné et interdit en Union Soviétique et en Pologne en tant qu'œuvre parfaitement « réactionnaire » et « contre-révolutionnaire ». Un seul essai de ce recueil, traitant de la littérature, a paru dans une revue littéraire polonaise « *Twórczość* » en 1956, n° 9. Joanna Guze, devenue traductrice officielle de Camus, luttait pour publier le texte intégral. Dans une lettre à Camus datée du 1<sup>er</sup> septembre 1957, elle parle des difficultés à convaincre l'éditeur de l'utilité de publier la traduction et annonce la publication prochaine d'un extrait dans une revue récemment créée :

Mon éditeur trouve que c'est un livre pour l'élite intellectuelle, et que celle-ci, ayant la connaissance des langues étrangères, peut très bien le lire en français ou en anglais, de sorte qu'il me sera bien difficile de le convaincre. En attendant qu'il change d'opinion et croyant surtout que *L'homme révolté* est un livre d'une importance exceptionnelle dans un pays comme le notre, ..., je profite d'occasion de pouvoir publier un des chapitres de ce livre dans une revue *Europa*... (Rucińska 2021 : 89–90).

Or, la fenêtre historique était en train de se fermer, la revue n'a jamais vu le jour et Guze, en constatant, le 19 novembre 1957 :

Naturellement, il vaudrait mieux pouvoir publier le livre à Varsovie mais, pour le moment, je n'y vois aucune possibilité : même si j'arrive à convaincre mon éditeur, lui, n'arrivera jamais à convaincre la censure

se déclara prête à publier sa traduction à Maisons-Laffitte, se résignant à l'anonymat et au risque de se voir sanctionnée par l'interdiction de publication si son identité était découverte (Rucińska 2021 : 91).

*L'Homme révolté* parut en République populaire de Pologne en 1971, caviardé, privé des passages concernant la critique du marxisme. Le texte publié à Maisons-Laffitte en 1958 a circulé en PRL et fut réédité par quatre éditeurs clandestins en 1981 et 1984. La version intégrale n'a paru officiellement en Pologne qu'en 1991, après la chute du régime communiste.

Il faudrait encore mentionner d'autres œuvres, postérieures à *L'Étranger*, du cycle de l'absurde camusien. Des extraits du *Mythe de Sisyphe* paraissaient dans de différentes revues, programmes de théâtre, ou manuels de philosophie à partir de 1959. Un extrait de *Caligula* fut publié dans la revue littéraire « *Twórczość* » en 1947, numéro 7–8, dans une traduction de Wojciech Natanson. Le texte intégral ne parut qu'en 1956, l'année du dégel, dans la revue dramatique « *Dialog* », numéro 7. La même année parut un extrait du *Malentendu*, dans la revue « *Nowe Sygnały* », 1956, numéro 9–12. Quant à *L'État*

*de Siège* antitotalitaire, joué en traduction de Guze au Teatr Ludowy à Cracovie en 1958, un extrait parut dans une monographie de ce théâtre, en 1962 (Roś 2018 : 254).

### D.A.F. SADE, OU COMMENT DOMPTER UN MONSTRE

Le seul essai de *L'Homme révolté* paru en PRL dans les années 1950 traitait du marquis de Sade, ce qui nous incite à nous interroger sur la présence, dans le circuit littéraire censuré, de cet auteur généralement considéré comme immoral, « ce monstre littéraire », relégué même en France pendant des lustres aux « enfers » des bibliothèques. Son éditeur Jean-Jacques Pauvert fut poursuivi en justice pour avoir ouvert l'accès aux livres qui « conduisent à la négation systématique des principes fondamentaux de la morale » et présentent « un caractère outrageant pour les mœurs » à un large public, puis condamné, en 1957, à la confiscation et la destruction des exemplaires imprimés (Levent 2000).

L'essai de Camus était précédé d'une préface du traducteur où celui-ci insistait sur l'importance accordée à Sade par les existentialistes, raison légitimant son choix. Dans le titre donné à sa traduction, Jan Błoński, futur critique littéraire éminent, évoquait aussi son actualité. Or, l'essai ne contenait qu'une vingtaine de citations du marquis. C'était surtout Camus qui s'exprimait.

L'arrivée de Sade en Pologne est tardive. La première traduction date de 1970. Il s'agit du pamphlet politique inséré dans *La philosophie dans le boudoir*, « Francuzi, jeszcze jeden wysiłek, jeżeli chcecie stać się republikanami » (« Français, encore un effort si vous voulez être républicains »), traduit par Jerzy Lisowski, publié dans la revue littéraire « Twórczość » en décembre 1970. Le texte est transgressif. Même si la tirade enflammée contre la religion pouvait compter sur l'approbation des autorités polonaises, la suite justifiant les délits et les crimes tel que le vol, la pédérastie, le meurtre, ne pouvait plaire à aucun gouvernement. Le geste du traducteur était donc osé et la permission de publier ce morceau est surprenante. Le paratexte – la préface du traducteur – est ambigu. Lisowski commence par justifier Sade en présentant son écrit comme un fruit de son temps, il admire son courage de tout dire et sa conception de la liberté comprise comme la liberté de parole, pour aussitôt dépasser son admiration en affirmant que c'est une pensée comme la sienne qui est à l'origine de certains actes barbares du XX<sup>e</sup> siècle. Pourquoi donc publier ce morceau ? Le traducteur conclut : car l'homme contemporain doit affronter le mal et le stupre inhérents à la nature humaine. Fut-ce un argument suffisant pour la censure ? La personne du traducteur y était sûrement pour quelque chose, sa position de responsable des relations littéraires avec la France au Comité Central du Parti Ouvrier Unifié Polonais et celle de rédacteur en chef adjoint de « Twórczość », et aussi une libéralisation de la vie culturelle pendant la « décennie Gierk ».

Dans le même numéro paraissait un article de Jacek Trznadel qui annonçait la prochaine sortie de *Niedole cnoty* (*Infortunes de la vertu*) dans sa traduction et qui constituerait la préface du volume publié en 1972, par les soins de la maison d'édition Czytelnik. Deux nouvelles des *Crimes de l'amour* (*Florville i Courval, czyli fatalizm ; Eugenia de Franval*) paraissent en 1971, dans une maison d'édition prestigieuse PIW. Le traducteur Jerzy Łojek, historien et dix-huitiémiste éminent, explique les raisons de son choix qui n'est

pas tombé sur les nouvelles les plus importantes, mais celles d'un bon niveau littéraire et surtout parfaitement « décentes ». Par contre, le projet de réalisation d'un film basé sur *Eugenia de Franval*, intitulé *Córka markiza* [La fille du marquis], d'après le scénario préparé par Łojek, échoue à cause de la mauvaise réputation de Sade<sup>7</sup>. Viennent ensuite treize années de silence.

En 1985, les trois récits sont rassemblés dans le volume *Niedole cnoty. Zbrodnie miłości*, 1985, édité par Wydawnictwo Łódzkie, à la couverture rouge parée du dessin des deux coeurs réunis avec la mention ressemblant à un nom de collection : « Trois siècles de la culture européenne ». Dans une longue préface, Łojek commente la vie du marquis, son oeuvre et sa portée philosophique, et parle brièvement des péripéties éditoriales des textes sadiens en France et en Pologne. Il annonce des textes plus osés dans les volumes à venir ; en effet, deux titres paraissent bientôt chez le même éditeur : *Justyna, czyli nieszczęścia cnoty* (*Justine ou les Malheurs de la vertu*), traduit par Marek Bratuń, 1987, à la couverture rouge avec le dessin de deux femmes nues, et *Filozofia w buduarze* (*La Philosophie dans le boudoir*), tomes 1–2, traduit par Mateusz Fabjański (futur traducteur de *Histoire d'O* et *Retour à Roissy* de Pauline Réage), 1989. La couverture en est rouge, un motif floral sur la première de couverture passe à un plus érotique sur la quatrième de couverture, quelques gravures érotiques accompagnent également le texte. Curieusement, ce deuxième titre paraît en format fort réduit : 9 x 7 cm, format pratique car discret. En le réduisant, l'éditeur désirait-il diminuer le scandale ou plutôt rendre l'ouvrage subversivement attractif ? La traduction est fidèle, mais les jurons blasphématoires sont restés en français.

Entretiens, deux nouvelles moins corrosives : *Małżonek ukarany* (*Le mari corrigé*) et *Prezydent w pole wywieziony* (*Le Président mystifié*) paraissent dans une autre maison d'édition en 1987, traduites et préfacées par Oskar Sobański.

L'oeuvre de Sade pénètre lentement en Pologne populaire, butant sur l'autocensure des éditeurs, avançant grâce aux efforts des traducteurs enthousiastes, toujours entourée d'un paratexte explicatif et nobilitant. Après 1989, elle est reprise surtout par des éditeurs visant les lecteurs désireux d'érotisme et de violence.

## CONCLUSION

Le contrôle de l'État populaire sur le champ littéraire fut variable au cours de l'histoire. Peu de livres à l'index ont échappé à la grande purge de 1951 et rares furent les titres qui ont été réédités quand les circonstances historiques le permirent. Parmi les heureux élus de langue française se trouvèrent les oeuvres importantes, telles que *Les caves du Vatican* et *Les Faux-monnayeurs* d'André Gide, rééditées immédiatement après le dégel, en 1957 et en 1958 ; le *Retour de l'URSS* ne fut jamais réédité. La publication de grands romans de Camus ne fut possible que grâce au dégel, *L'Étranger* devant attendre 16 ans

<sup>7</sup> Łojek en parle dans sa préface aux trois nouvelles de Sade (Łojek 1985 : 7). Le texte manuscrit du scénario ainsi que la correspondance relative à ce sujet sont à consulter dans l'archive « Jerzy et Bożena Łojek » déposé à la Bibliothèque Nationale polonaise.

et *La Peste* 10 ans. L'œuvre de Sade arriva avec un décalage de presque deux siècles, en version assainie et réduite. Même avec ces lacunes, le volume de l'importation littéraire en Pologne populaire fut considérable, donnant lieu aux formes multiples de la résistance à la censure employées par les traducteurs et les éditeurs. Les cas présentés ci-dessus montrent certaines de ces techniques de subversion. A savoir : utiliser l'espace d'une revue pour publier un extrait, faire jouer la notoriété du traducteur ou du rédacteur, convaincre le censeur que le texte en question est acceptable en l'accompagnant d'un paratexte légitimant, attendre des circonstances historiques propices, accepter des coupures et publier une version caviardée (est-ce une victoire ou un échec ?), publier aux presses parallèles, publier à l'étranger. Souvent l'on retient comme facteur décisif l'engagement, la persévérance et le courage des traducteurs, des éditeurs, des autres agents du champ littéraire.

## BIBLIOGRAPHIE

- [CENZURA PRL], 2002, *Wykaz książek podlegających niezwłocznemu wycofaniu 1 X 1951 r.*, Wrocław : Nortom.
- BOURDIEU Pierre, 1992, *Les règles de l'art. Génèse et structure du champ littéraire*, Paris : Seuil.
- BUDROWSKA Kamila, 2009, *Literatura i pisarze wobec cenzury PRL 1948–1958*, Białystok : Wydawnictwo Uniwersytetu w Białymstoku.
- Encyklopedia Teatru Polskiego*, <https://encyklopediateatru.pl> (consulté le 20 décembre 2024).
- FIK Marta, 1996, « Cenzor jako współautor », (in :) *Literatura i władza*, Bożena Wojnowska (réd.), Warszawa : Instytut Badań Literackich PAN, 131–147.
- JACKOWSKA-FRANK Krystyna, 2011, *La réception de la littérature française en Pologne, 1944–1956 : littérature, politique, idéologie*, thèse de doctorat soutenue à l'Université de Paris 4 Sorbonne, [http://www.e-sorbonne.fr/sites/www.e-sorbonne.fr/files/theses/Jackowska\\_frank\\_krystyna\\_2011\\_these.pdf](http://www.e-sorbonne.fr/sites/www.e-sorbonne.fr/files/theses/Jackowska_frank_krystyna_2011_these.pdf) (consulté le 20 décembre 2024).
- KATALOG BIBLIOTEK UJ, <https://katalogi.uj.edu.pl> (consulté le 20 décembre 2024).
- KATALOG BIBLIOTEKI NARODOWEJ, <https://katalogi.bn.org.pl> (consulté le 20 décembre 2024).
- KOWALSKA Marzena, 2013, *Polskie przekłady literatury światowej przed uhonorowaniem autorów Nagrodą Nobla – na przykładzie literatury francuskojęzycznej. Studium bibliograficzne 1944–1989*, thèse de doctorat soutenue à l'Université de Łódź, non publiée, <https://silo.tips/download/uniwersytet-odzki-wydzia-filologiczny-marzena-kowalska> (consulté le 20 décembre 2024).
- LAURENT Maryla, 2014, « La traduction en Pologne à l'époque stalinienne (1949–1956) », (in :) *Traduction et rupture*, Maryla Laurent (dir.), Paris : Numilog, Collection Le Rocher de Calliope, 223–243.
- LE MONDE = Le prix de littérature à M. André Gide, 1947, *Le Monde*, le 15 novembre, [www.lemonde.fr/archives/article/1947/11/15/le-prix-de-litterature-a-m-andre-gide\\_1887955\\_1819218.html](http://www.lemonde.fr/archives/article/1947/11/15/le-prix-de-litterature-a-m-andre-gide_1887955_1819218.html) (consulté le 20 décembre 2024).
- LEVENT Jean-Marc, 2000, « Un acte de censure « scélérat » : Sade en procès (1954–1958) », *Lignes*, 3, 109–126, <https://www.cairn.info/revue-lignes1-2000-3-page-109.htm> (consulté le 20 décembre 2024).
- ŁOJEK Jerzy, 1985, *Sade... spóźniony przybysz do Polski*, préface au D.A.F. de Sade, *Niedole cnoty, Zbrodnie miłości*, Łódź : Wydawnictwo Łódzkie, 5–19.
- MIELCZAREK Tomasz, 2010, « Uwarunkowania prawne funkcjonowania cenzury w PRL », *Rocznik Prasoznawczy*, 4, 2949.
- MOJSAK Kajetan, 2013, « Polski proces Kafki. Wokół cenzorskiej recepcji utworów Franza Kafki i tzw. « czarnej literatury » », *Acta Universitatis Lodziensis, Folia Litteraria Polonica*, 4, 22, 189–206.

- ROŚ Joanna, 2018, *Albert Camus w polskiej kulturze literackiej i teatralnej w latach 1945–2000*, thèse de doctorat soutenue à l'Université de Varsovie, non publiée.
- RUCIŃSKA Anna Maria, 2021, *Joanna Guze (1917–2009) – portret zawodowy tłumaczki*, thèse de doctorat soutenue à l'Université Jagellone, non publiée.
- SKIBIŃSKA Elżbieta, 2019, « Gide en polonais », (in :) *André Gide, l'Européen. Avec un texte inédit d'André Gide*, Martina della Casa (dir.), Paris : Garnier, 229–249.
- ŚMIEJA Wojciech, 2018, « Homoerotyzm, mimesis i « Kunst der Fuge ». Twórczość André Gide'a (*Korydon, Falszerze*) w literaturze polskiego dwudziestolecia międzywojennego », *Pamiętnik Literacki*, 3, 51–69.
- SZYMAŃSKA Irena, 2001, *Miałam dar zachwyty. Wspomnienia wydawcy*, Warszawa : Czytelnik.
- UMIŃSKI Krzysztof, 2022, *Trzy tłumaczki*, Warszawa : Marginesy.